



Ateliers d'Échecs au Bon Sauveur

Le jeu d'échecs véhicule nombre de valeurs positives. En plus de proposer un espace récréatif de jeu, il constitue, à lui seul, **une véritable école de la réflexion** pour l'enfant. Il a été prouvé que la pratique du jeu d'échecs facilitait l'apprentissage scolaire, en initiant l'enfant à la concentration et en améliorant sa mémoire et capacité de calcul (cf. <http://www.michelnoir.org/WordPress/edc/2008/09/les-echecs-et-lecole>). D'une manière générale, son approche ludique permet de stimuler la créativité et participe au développement psychologique et intellectuel. Aujourd'hui les échecs sont reconnus comme un "Sport" en France.

Chaque séance hebdomadaire est consacrée, d'une part, à un cours « théorique » puis à un temps de jeu où les notions récemment apprises sont mises en pratique : les élèves jouent entre eux, et avec l'animateur qui est alors là pour les conseiller et les faire progresser. Nous passons des thèmes les plus élémentaires (première prise de contact avec les pièces, apprentissage des déplacements, maîtrise des règles élémentaires ...) à des notions plus complexes de combinaisons et de stratégie.

Les cours sont donnés par des personnes reconnues au niveau de la Fédération Française d'Echecs, président de club d'échecs ou animateurs/professeurs diplômés de la FFE. Ces personnes pourront, le cas échéant, conseiller les jeunes sur la pratique des échecs, le choix de livres, le jeu en ligne, l'inscription dans un club proche etc..

Les cours seront assurés par le Club d'échecs de Carrières sur Seine.

Plusieurs créneaux sont proposés (par groupes de 15 élèves maximum avec un nombre minimal d'élèves à 12) :

Pour les collégiens ou lycéens :

- le vendredi de 12h à 13h pour les élèves de 6ème et de 5ème
- le vendredi de 13h à 14h pour les élèves de 4ème, de 3ème et les lycéens

Pour les primaires :

- le lundi 12h30 à 13h30 pour l'apprentissage des règles du jeu (débutants) ou le jeudi 12h30 à 13h30 pour les jeunes disposant déjà 1 ou 2 ans de pratique (confirmés).

Pour l'année, le coût est de 125 euros sur la base d'1h de cours par semaine.

Début des ateliers : semaine du 16 septembre 2024

Clôture des inscriptions : le lundi 23 septembre 2024

Si votre enfant souhaite tester l'activité avant de s'inscrire, il pourra participer à la 1ère séance à titre d'essai. Vous devrez ensuite l'inscrire avant l'échéance (le 23/09/2024).

En cas de désistement après la clôture des inscriptions, les sommes dues au titre de l'inscription annuelle de votre enfant seront facturées et devront être acquittées à l'établissement.

L'inscription de votre enfant vaut pour acceptation de diffusion des données personnelles qui sont mentionnées dans le formulaire d'inscription.